

Des travaux et des fouilles inédites vont être lancés au coeur de la Collégiale Saint-Vincent

BELGIQUE
La Libre

La Collégiale de Soignies a besoin d'être entretenue, notamment dans sa partie la plus ancienne. Voici ce qui est prévu.

LORE THOUVENIN

La Collégiale Saint-Vincent domine le paysage sonégien depuis le XI^e siècle. De style roman primitif, c'est un véritable bijou de patrimoine — d'ailleurs repris

fouilles archéologiques sera menée sous les conduites, dans l'une des parties les plus anciennes et encore méconnues de la Collégiale », annonce Fabienne Winckel. Il s'agit du chœur, particulièrement remarquable. Cette mis-



DH
LES SPORTS⁺

aille la teneur des travaux. © D.C.

FOOT – TOUR FINAL INTERPROVINCIAL

LE SOIR

Soignies attire un nouveau renfort

CTV
ANTENNE CENTRE TELEVISION

Revue de presse du Lundi 17 août 2026

HISTORIQUE : SOIGNIES EST SACRÉ CHAMPION DE BELGIQUE !

Le Rugby Club Soignies a enfin touché au but. Opposés au BRC en finale des play-offs de D1, les Sonégiens se sont imposés 30-22 au terme d'une rencontre disputée et décrochent un titre qui vient récompenser une saison parfaite.



DT4 – Bibliothèques, ludothèque & EPN

LA GAZETTE
NOUVELLE



Premier constat attentiste de la lutte contre le frelon asiatique

MONS

Au Rucher des Lisières à Havré, on constate moins de frelons. Mais il est encore trop tôt pour crier victoire. Explications.

Au printemps dernier, de nombreuses communes wallonnes ont distribué gratuitement des pièges sélectifs destinés à capturer les reines fondatrices du frelon asiatique. L'objectif était de limiter la création de nouveaux nids et de freiner la progression de cet insecte invasif, qui s'attaque notamment aux abeilles. En Wallonie, plusieurs dizaines de milliers de fondatrices ont ainsi été piégées, selon le Centre wallon de Recherches agronomiques. Reste désormais à savoir si cette campagne portera réellement ses fruits.

Beaucoup de communes avaient distribué des pièges.

Pour tenter d'y voir plus clair, nous avons interrogé Julien Duwez, apiculteur au Rucher des Lisières à Havré. Son premier constat

est plutôt encourageant. *"À l'heure actuelle, il y a clairement moins de frelons que l'an dernier. À la même époque, ils étaient déjà beaucoup plus présents autour des ruches."* Pour autant, l'apiculteur montois refuse d'attribuer ce répit à

la seule campagne de piégeage. *"Elle a probablement eu un impact, mais le développement des colonies dépend aussi énormément des conditions météo."*

Le printemps particulièrement doux, suivi d'un retour du froid, aurait pu éliminer une partie des reines sorties d'hibernation. Les fortes chaleurs auraient également perturbé l'installation des premiers nids. *"Tout cela a sans*

doute joué. Mais il est encore trop tôt pour tirer des conclusions."

Car le danger est loin d'être écarté. *"On commence justement à voir des frelons rôder près des ruches. Les nids primaires se développent et les larves ont besoin de protéines. Si les conditions restent favorables, leur nombre pourrait augmenter fortement d'ici deux à quatre semaines."* L'apiculteur préfère donc rester

prudent. *"L'an dernier, j'ai perdu pas mal de colonies à cause du frelon asiatique. Je ne veux pas crier victoire. On est peut-être simplement face à un retard."*

En attendant, les apiculteurs se préparent. Julien Duwez installe actuellement des muselières devant ses ruches afin de limiter la pression exercée par les frelons. Il utilise également des harpes électriques qui neutralisent les prédateurs sans toucher les abeilles. *"Quand on possède un grand rucher, il en faut plusieurs. Cela représente vite un investissement de plusieurs centaines, voire de quelques milliers d'euros. Pourtant, pour beaucoup d'apiculteurs, il s'agit avant tout d'un loisir."*

Pour l'apiculteur, le public peut encore jouer un rôle important. Il invite chacun à rester attentif à la présence de nids primaires et, dans les prochaines semaines, de nids secondaires. *"Un nid de frelons asiatiques peut consommer jusqu'à 14 kg d'insectes sur une saison. Les abeilles sont les premières victimes, mais elles sont loin d'être les seules",* conclut Julien Duwez.

Grégoire Lallieu



■ Le frelon asiatique prolifère dans nos contrées depuis quelques années. © PIERRE-LAURENT CUVELIER



LE MINISTRE DESQUESNES ANNONCE 1,2 MILLION € DE TRAVAUX SUR LA N524

La rue Centrale, artère principale du village de Neufvilles, va subir une cure de jouvence plus qu'attendue cet automne. La voirie sera aussi entretenue sur 7,5 km vers Lens.

LORE THOUVENIN

Cela fait des années que les riverains de Neufvilles pointent du doigt l'état de la rue Centrale et de son prolongement (N524). Cette route régionale est empruntée quotidiennement par tous les types d'usagers, des cyclistes aux engins agricoles. Sous l'effet du trafic et du temps, son revêtement s'est progressivement dégradé. D'ici quelques semaines, tout cela ne devrait plus être qu'un mauvais souvenir : le ministre François Desquesnes (Les Engagés) nous annonce injecter près d'1,2 million d'euros pour la remettre en état.

« C'était une route provinciale jusqu'en 2015, qui a toujours été un peu laissée de côté, » admet le ministre. « On accuse donc un retard d'investissement, comme sur beaucoup de routes. » Actuellement, François Desquesnes et ses équipes préparent le plan d'investissement 2027-2033 pour les routes gérées par la Région wallonne. D'ici là,

c'est le plan 2020-2026, concocté par le précédent gouvernement, qui vaut. « En attendant, ces deux dernières années, j'ai quand même augmenté de 30 % les moyens consacrés à l'entretien des voiries. D'abord parce que cela évite d'avoir des trous partout, avec les conséquences comme des jantes cassées ou des gravillons qui endommagent les véhicules, mais c'est aussi une manière de protéger le coffre de la route. La couche de surface, c'est un peu comme l'épiderme de la peau : s'il est en bonne santé, il y a moins de risques que la structure en dessous se dégrade. »

QUELQUES JOURS EN OCTOBRE

Mais revenons au cœur de Neufvilles. Le ministre montre d'un geste la voirie à hauteur de l'église : « Nous allons investir ici 900.000 € sur 1,8 km de voirie, depuis le carrefour avec la rue Caulier jusqu'à la rue du Mouligneau. » La technique utilisée sera celle du raclage-pose, avec des réparations plus profondes pon-

ctuelles si ça s'avère nécessaire. « On va venir racler la chaussée et poser une nouvelle couche. Ce sont des travaux qui vont très vite, ils prennent quelques jours, à condition que la météo soit favorable. Ils permettront de redonner plusieurs années de vie à la route, mais aussi d'améliorer le confort et la sécurité. On pense souvent aux voitures, mais lorsqu'on circule à vélo et que l'on passe dans un trou, cela peut aussi être dangereux. Cette route mène notamment aux écoles, » rappelle François Desquesnes.

A cet endroit, « la chaussée est trop étroite pour faire une piste cyclable, » note le ministre. Le passage d'un tracteur le confirme : « Il faut leur laisser la place. » Reste que la signalisation au sol, pratiquement complètement effacée à l'heure actuelle, va être complètement refaite en concertation avec la Ville. « C'est une bonne occasion de revoir la signalisation, délimiter clairement les zones de stationnement, les endroits où le dépas-

sement est interdit... Les discussions permettront aussi de voir à quel endroit il est opportun de placer des chevrons, des marquages d'attention, etc. Ça changera complètement le visage du centre du village. »

”

« Ça changera
complètement le visage
du centre du village »

Pour ne pas entraver de trop la circulation dans le village et permettre aux habitants de regagner leur domicile, ce chantier devrait s'effectuer en deux phases, la première le 5 octobre, la seconde le 11 octobre. La Région organisera une réunion avec la commune et la zone de police afin de mettre en place les déviations.

ENDUISAGE SUR 7,5 KM

La route est aussi dégradée vers Lens. « Il s'agit cette fois d'un entretien plus classique : nous allons remettre une couche de bitume et de gravillons. » Cette fois, le tronçon

s'étend sur 7,5 km, dans la continuité de ce qui a déjà été réalisé à Lens, jusqu'au tronçon où s'étendait auparavant le trou karstique, déjà rénové. « Après quelques semaines, les gravillons s'intègrent dans la chaussée. Cette technique avait été un peu délaissée ces dernières années, alors qu'elle protège la chaussée et améliore l'adhérence des véhicules, en limitant les risques d'aquaplanage notamment. » Montant de ce chantier : 300.000 €. « C'est un entretien moins coûteux qui prend tout son sens sur des routes régionales de moindre importance. » Des travaux qui se dérouleront dans le même laps de temps que ceux du centre de Neufvilles.

« Avec la réparation du trou karstique, celui présent à Soignies devant le Quinquet et les travaux annoncés aujourd'hui, on pourra dire que la liaison entre Soignies et Jurbise sera remise en bon état sur l'ensemble du tronçon. Il faudra encore un peu de patience pour les habitants de Neufvilles et accepter quelques jours de perturbations, mais ensuite, ils retrouveront une route plus confortable et plus sûre, y compris pour les piétons. » ■

RENTÉE SCOLAIRE : VOICI LES GRANDS CHANGEMENTS QUI ATTENDENT VOS ENFANTS

Tests en primaire, davantage de maths et de numérique en secondaire, seuil de réussite relevé à 60 %, lutte contre le décrochage... La rentrée arrive avec son lot de nouveautés !

Les vacances touchent déjà à leur fin. La semaine prochaine, près de 900.000 élèves reprendront leurs bonnes habitudes, cartable sur le dos. Mais qui dit nouvelle année dit aussi nouvelles mesures. Si la grogne des enseignants a mis l'accent sur les grands changements qui attendent les professeurs, les élèves ont, eux aussi, droit à leur lot de nouveautés.

1 Nouveau test en primaire.

L'un des grands changements concerne les élèves de 4^e primaire qui devront, pour la première fois, passer le test « CLÉ », pour Calcul, Lecture et Écriture. Cela devra se faire entre le 15 septembre et le 1^{er} octobre. Ce ne sera pas certificatif mais le test doit permettre aux écoles de dresser une « photographie des acquis » et de repérer rapidement les difficultés afin de proposer un accompagnement adapté, rappelle le cabinet de la ministre de l'Enseignement, Valérie Glatigny.

2 Accompagnement plus personnalisé.

Plus globalement, l'enseignement francophone mise sur l'accompagnement personnalisé. 220 équivalents temps plein supplémentaires seront consacrés à celui-ci en 3^e, 4^e et 6^e primaires, ainsi que 140 en 1^{re} secondaire. « Concrètement, cet accompagnement peut notamment prendre la forme de co-enseignement, avec la présence simultanée de deux intervenants pédagogiques dans la classe », précise-t-on du côté de la ministre, qui prévoit un budget de 25 millions d'euros supplémentaires.

La première année du degré différencié disparaît quant à elle. Un élève sans CEB pourra rejoindre une 1^{re} secondaire classique tout en bénéficiant d'un soutien renforcé.

3 Absences mieux traitées.

Un nouveau dispositif de lutte contre le décrochage sera également lancé dans le primaire. Le suivi des absences sera notamment centralisé dans un outil informatique et la collaboration entre écoles, centres PMS et aide à la jeunesse sera renforcée.

4 Plus de maths et de numérique.

En 1^{re} secondaire, les élèves auront désormais cinq périodes de mathématiques par semaine, contre quatre auparavant, ainsi que deux périodes consacrées au numérique. Il sera question d'algorithmes, de nouvelles technologies, mais aussi d'intelligence artificielle et d'esprit critique face à celles-ci.

5 Découverte des métiers.

L'orientation sera aussi davantage présente dès la 1^{re} secondaire, avec des activités permettant de découvrir

concrètement des métiers : passage dans une entreprise ou un atelier, rencontre avec un pharmacien, un électricien ou encore découverte des professions du numérique. « L'objectif n'est pas de demander à un élève de 12 ans de choisir déjà son futur métier mais de lui faire découvrir concrètement des univers professionnels, parfois méconnus, et de l'aider progressivement à identifier ses intérêts. »

6 Seuil de réussite relevé.

Autre changement majeur, mais qui produira ses

effets en juin 2027 : le seuil de réussite des évaluations externes certificatives passera à 60 %.

Pour obtenir le CEB, il faudra avoir au moins 50 % en français, mathématiques et éveil mais également atteindre une moyenne globale de 60 %. Pour le CE1D et le CESS, le seuil sera de 60 % à chacune des évaluations externes.

7 Lutte renforcée contre le harcèlement.

Le programme de lutte contre le harcèlement et le cyberharcèlement sera par ailleurs étendu à davantage

d'établissements, avec 8 millions d'euros mobilisés sur quatre ans.

8 Recours facilités.

Enfin, les recours contre une exclusion définitive seront accélérés grâce à de nouvelles chambres interréseaux. Le délai de transmission des dossiers passera notamment de 10 à 5 jours ouvrables. Si aucune solution de réinscription n'est trouvée, les services du Gouvernement pourront chercher une place dans l'ensemble des réseaux, afin de limiter le temps passé sans école. ■

DU CHANGEMENT ÉGALEMENT POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

À côté des changements concernant les élèves, on l'a dit, les enseignants devront eux aussi s'adapter à de nouvelles réalités.

Dans le secondaire supérieur, la charge face-classe passe de 20 à 22 périodes par semaine. C'est l'un des points phares de la colère des enseignants qui ont d'ores et déjà, par la voix des syndicats, annoncé de nouvelles actions de contestation dès ce lundi 17 août. Valérie Glatigny assure que des mécanismes sont prévus pour limiter les pertes de charge chez certains temporaires. Mais c'est un fait : certains enseignants perdent bel et bien leur emploi à la rentrée, comme le démontraient les témoignages recueillis par Sudinfo début août.

À l'inverse, en secondaire supérieur, les enseignants qui débutent leur première année dans le métier et

ceux âgés de 60 ans et plus bénéficieront de deux périodes d'allègement face-classe.

D'autres règles évoluent : les enseignants seront limités à trois jours d'absence sans certificat médical par année scolaire. Le traitement en cas de maladie passera à 60 % et le mi-temps thérapeutique pourra être prolongé jusqu'à deux ans. Le cabinet précise qu'un régime plus favorable sera maintenu pour les maladies graves et de longue durée.

Enfin, dans les établissements de l'enseignement officiel, les membres du personnel ne pourront plus porter de signes convictionnels visibles, sauf les enseignants de religion et de morale pendant l'exercice de ces cours. ■

SA.B.

Quand les diplômes valent moins que l'IA...

La maîtrise de l'intelligence artificielle et la capacité d'adaptation prennent-elles le pas sur les diplômes académiques une fois arrivés sur le marché de l'emploi ? Une récente étude sème le doute.



**NATHAN
DELIE**

Journaliste

Popularisée il y a quelques années à peine, l'intelligence artificielle, notamment générative, a bouleversé le quotidien et les habitudes de millions d'êtres de par le monde. Rédiger un mail, synthétiser des données, rechercher des informations... nombreuses sont en effet les tâches dont peuvent s'acquitter les robots conversationnels avec plus d'aisance et de rapidité que l'humain, notamment dans la sphère professionnelle. Au point de rendre inutile le parcours académique précédemment effectué ?

« Talent Trends 2026 », une récente étude du cabinet de recrutement Michael Page,

indique en tout cas que l'importance du diplôme, principal point d'attention des employeurs dans leurs critères de recrutement, est désormais quelque peu relativisée du fait de la montée en puissance de la prise en compte des compétences, notamment en matière de gestion de l'intelligence artificielle, lors des entretiens d'embauche.

L'IMPORTANCE DES COMPÉTENCES

« Un diplôme reste une base importante mais, aujourd'hui, les employeurs veulent surtout savoir comment les candidats résolvent les problèmes, acquièrent de nouvelles compétences et mettent en œuvre des technologies telles que l'IA. Le potentiel prend de plus en plus le pas sur le CV parfait », confirme Grégory Re-

nardy, Senior Managing Director Michael Page Belgium & Luxembourg. D'après l'enquête menée, près de deux employeurs sur trois (65 %) déclarent ainsi déjà avoir recours au recrutement basé sur les

”

« Un diplôme reste une base importante mais, aujourd'hui, les employeurs veulent surtout savoir comment les candidats résolvent les problèmes »

Grégory Renardy

MICHAEL PAGE BELGIUM & LUXEMBOURG

compétences. Lors des entretiens d'embauche, 39 % accordent en priorité de l'importance à la manière dont



Le diplôme, un début, pas une fin.

© Pexels

les candidats mettent en évidence celles-ci, contre seulement 30 % qui privilégient la formation ou le parcours professionnel antérieur comme principal critère. Se-

lon Michael Page, cette évolution ne relève pas d'un simple phénomène temporaire, mais traduit une transformation profonde de la manière dont les entreprises évaluent les talents. Cette nouvelle réalité implique bien sûr une plus grande adaptabilité des jeunes travailleurs. « La première génération issue de l'IA a pris conscience qu'un diplôme n'est qu'un point de départ. Quiconque souhaite rester compétitif d'ici cinq ou dix ans devra continuer à se former en permanence. Les employeurs qui investissent dans la formation, la technologie et des parcours de carrière clairs bénéficieront donc d'un avantage de plus en plus important dans la course aux jeunes talents », conclut à ce sujet Grégory Renardy. ■

Pourquoi les Belges paient leur électricité jusqu'à 500 € de plus que leurs voisins



BENOÎT JACQUEMART

Journaliste

La Creg, le régulateur fédéral de l'énergie, vient de publier son dernier tableau de bord de l'évolution des prix de l'énergie, gaz et électricité. Dans ce tableau de bord, la Creg compare aussi la facture des Belges avec celle de ses voisins directs : Pays-Bas, France, Allemagne et Grande-Bretagne.

ÉLECTRICITÉ

Et là, nous constatons qu'au mois de juillet 2026, notre pays a la facture d'électricité la plus lourde. Les mois précédents, c'étaient nos voisins allemands qui réglaient la facture la plus importante. Pour faire ses comparaisons, la Creg prend la facture d'un client résidentiel type, qui

consomme 3.500 kWh (kilowattheures) par an. On parle donc bien d'une facture moyenne. En Belgique, ce client type aurait payé en juillet une facture de 1.342 euros, en base annuelle. C'est un peu plus de 10 euros de plus qu'un Allemand, mais 465 euros de plus qu'un Français, et 492 euros de plus qu'un Néerlandais.

Comment expliquer ces différences énormes ? Par rapport à nos voisins français, la première différence qui saute aux yeux, c'est le prix de l'énergie elle-même.

Nos voisins produisent énormément d'électricité nucléaire et les consommateurs français bénéficient de tarifs fixes ou de prix réglementés. Par contre, les prix sont en train de s'envoler sur les marchés de gros... ce qui a des conséquences chez nous puisque la Belgique importe

énormément d'électricité en ce moment, à cause de la fermeture temporaire de nos deux derniers réacteurs en activité. Si les prix s'envolent, c'est à cause notamment de la canicule, qui entraîne l'arrêt de certains réacteurs, une mauvaise production éolienne et une consommation fortement accrue. Notons cependant que les Britanniques payent nettement plus cher que nous la partie « énergie » de leur facture.

L'autre explication de cette différence, ce sont les surcharges. Là, les Belges sont largement devant tous les autres et ça plombe bien notre facture. Pareil pour les coûts de réseau de distribution, où seuls les Néerlandais payent (un peu) plus que nous.

Si l'on envisage la facture uniquement au niveau belge, on remarque aussi que les Bruxellois et les Wallons

payent plus que la moyenne belge et donc que les Flamands. Pour une moyenne belge de 1.342 euros, le Wallon paye 1.400 euros, le Bruxellois 1.414, contre 1.288 euros pour le client flamand.

GAZ

Sur le gaz, par contre, la facture annuelle moyenne d'un Belge est la deuxième la moins chère, en comparaison

sommes le deuxième pays le plus cher, après les Pays-Bas. Tous les autres payent la partie énergie de leur facture moins cher. Par contre, nous avons des coûts de réseau moins élevés que les autres, à l'exception des Néerlandais. Par contre, ces derniers payent des surcharges énormes et une TVA importante.

Au total, pour une consommation annuelle de 17.000 kWh, un Belge payerait (sur base des prix de juillet 2026) 1.564 euros, contre 2.792 euros pour un Néerlandais. Seule la facture des Britanniques est plus basse : 1.336 euros. Au niveau intrabelge, comme pour l'électricité, les Wallons et les Bruxellois payent plus que les Flamands. Entre Wallons et Flamands, la différence atteint tout de même 254 euros... ■

Les prix de l'électricité se sont envolés sur les marchés de gros, à cause de la canicule

avec les pays voisins directs. Ici, on parle d'une consommation annuelle de 17.000 kWh. Pourtant, si on ne considère que l'énergie elle-même (le gaz, donc), nous

Naast se fait sortir par Pâturages

Scénario cruel pour Naast ce dimanche lors de son entrée en lice en Coupe du Hainaut. Les joueurs de Rémy Di Nolfo ont réalisé une prestation solide mais ont buté sur une belle équipe de Pâturages.

NAAST 1 (5)
PÂTURAGES 1 (6 TAB)

Les butes : 88e Mercier (0-1), 89e Lehrbach Barbosa (1-1).

Naast : Decooman, Ngiamba (70e Antinori), Donkou Chenhep, Mukota (40e Panichi), Cordaro, Charlier (75e Topal), Taugels, Baolongandi Ikombela, Lehrbach Barbosa, Mokambila Ndoka, Falzone (80e Ripet).

Pâturages : Collette, Citron (7e Lukamba Paulin), Mdombasi, Ristuccia, Mariage (80e Colquhoun), Gultoun, Carruana (70e Mourmaud), Malon, Renard (85e Ghazi), Mercier, Sylla.

Cartes jaunes : Mukota, Carruana, Sylla, Cordaro.

Arbitre : M. Maissin.

VINCENT ATTARDO

À peine entré, déjà sorti ! Naast n'a pas fait long feu lors de cette édition de la Coupe du Hainaut. Opposés à Pâturages, les Naastois ont réalisé un match cohérent, mais ce n'était malheureusement pas suffisant. « C'était un bon match, un bon test face à une belle équipe de Pâturages. On fait 20 minutes très correctes, où Pâturages est acculé dans sa partie de terrain. Ensuite, les choses se sont inversées et nous sommes rentrés dans un temps faible même si nous n'avons pas trop paniqué », souligne Rémy Di Nolfo.

En effet, les deux équipes ont eu leurs moments forts durant cette première mi-temps mais le score était toujours nul et vierge. En deuxième période, les choses se sont quelque peu accélérées. « Nous avons pris l'ascendant sur notre adversaire. Nous sommes restés pratiquement tout le long de la deuxième période dans leur camp. Malheureusement, notre défenseur central commet une erreur, en effectuant une passe trop courte pour notre gardien. L'attaquant adverse en profite et ouvre le score », explique le coach naastois.

UNE ÉGALISATION TARDIVE

Naast n'a pas baissé les bras et a continué à partir à l'assaut du but de Pâturages. Après une multitude d'occasions, il a fallu attendre les ultimes instants de la partie pour voir les locaux revenir au score. « On a touché deux fois les montants, leur gardien a fait plusieurs arrêts, on a eu un but annulé et d'autres occasions. Nous parvenons à égaliser méritoirement en fin de match », avance notre interlocuteur.

Malheureusement, cette égalisation tardive n'empêchait pas les Naastois de s'incliner lors de la séance de tirs au but. Un sentiment amer, mais pas question de douter, à une semaine de la reprise du championnat. « La préparation a été assez courte et nous avons encore pas mal de choses à travailler. Mais cette défaite ne doit pas affecter le groupe, nous avons tout de même montré de belles choses. Il manque encore des automatismes et nous allons tirer les enseignements de cette rencontre pour bien aborder le début de championnat », conclut Rémy Di Nolfo. ■



Rémy Di Nolfo Déçu mais pas abattu. © C.F.

LE SOIR

Salaire, vacances scolaires, évolution de carrière, charge horaire face à la classe : les enseignants ne travaillent pas tout à fait dans les mêmes conditions au nord et au sud du pays. Alors que la Communauté française réforme plusieurs aspects de la carrière enseignante, « Le Soir » a comparé les deux systèmes.

DÉCODAGE

CHARLOTTE HUTIN

A une semaine de la rentrée scolaire, les enseignants du secondaire supérieur s'apprêtent à découvrir l'un des changements les plus visibles de cette année 2026-2027 : le passage de 20 à 22 périodes face aux élèves. Leur charge en classe sera ainsi alignée sur celle de leurs collègues du degré secondaire inférieur. La mesure doit permettre à la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) d'économiser 100 millions d'euros à l'horizon 2029. Elle a pour l'heure surtout alimenté la contestation dans les écoles. Mais l'herbe est-elle plus verte de l'autre côté de la frontière linguistique ? Temps de travail, salaire, nomination : les enseignants francophones et néerlandophones bénéficient-ils des mêmes conditions ?

1

Le temps de travail est-il le même ?

Tout dépend du niveau auquel l'enseignant travaille. Du côté de la FWB, le nombre de périodes devant les élèves varie de 20 à 28 par semaine. Avant la réforme, un enseignant du secondaire supérieur devait donner 20 périodes de 50 minutes. Un enseignant du secondaire inférieur en donnait 22, un instituteur primaire 24, un enseignant de maternelle 26 et un professeur de pratique professionnelle 28. Dès cette rentrée, les enseignants de la 4^e à la 7^e secondaire passent à 22 périodes.

En Flandre, le système est différent. Les enseignants ne se voient pas attribuer un nombre fixe de périodes, mais une « plage » horaire. Le pouvoir organisateur ou la direction peut donc fixer leur charge dans une fourchette déterminée afin « de ne pas couper des groupes classes », explique Jorre Dewitte de la CGSP Enseignement. « Tant qu'il preste dans cette "plage", l'enseignant n'a pas de rémunération supplémentaire. »

Concrètement, en Flandre, une institutrice maternelle donne entre 24 et 26 périodes. Pour un instituteur primaire, la fourchette va de 24 à 27. Elle est de 24 à 28 pour les professeurs de re-

ligion et d'éducation physique. Dans le secondaire, elle varie selon le degré : de 22 à 23 périodes en 1^{re} et 2^e secondaires, de 21 à 22 en 3^e et 4^e secondaires et de 20 à 21 à partir de la 5^e secondaire.

Le métier ne s'arrête évidemment pas lorsque la sonnerie retentit. Préparer les cours, corriger, participer aux réunions, se former ou encore travailler en équipe font aussi partie du temps de travail. « Le nombre d'heures de cours ne dit, à lui seul, que peu de choses sur la charge de travail totale », insiste Koen Van Kerhoven, secrétaire général de la Christelijke Onderwijscentrale. Une étude sur le temps de travail réel a montré « que les enseignants flamands travaillent en moyenne 42 heures par semaine, avec des pointes allant jusqu'à 48 heures pour les professeurs de langues ». Une telle étude n'a pas été menée en FWB.

2

Quelle est la différence de salaire ?

A fonction, diplôme et ancienneté comparables, les enseignants flamands sont un peu mieux rémunérés que leurs homologues francophones. Selon les données de l'OCDE, l'écart atteignait 4 % en 2024 pour les enseignants du deuxième cycle du secondaire.

Dans les deux Communautés, le salaire dépend du diplôme, de l'ancienneté, du titre pédagogique et de l'adéquation entre le diplôme et la fonction exercée. En simplifiant, dans l'enseignement francophone, un instituteur maternel ou primaire titulaire d'un bachelier bénéficie du barème 301. Au 1^{er} mars 2026, il débutait avec un salaire mensuel brut de 3.081,35 euros. Le montant est identique pour les enseignants du secondaire inférieur. Dans le secondaire supérieur, un enseignant détenteur d'un master (barème 501) débutait, lui, à 3.848,30 euros bruts. Suite à la réforme de la formation initiale des enseignants, les enseignants de la maternelle à la 3^e secondaire seront formés en quatre ans et accéderont au barème 401. Leur salaire sera ainsi relevé de 5 %.

En Flandre, les enseignants sont toujours formés en trois ans, à l'exception de ceux du secondaire supérieur, détenteurs d'un master. Au 1^{er} mars 2026, le salaire mensuel brut s'élevait à 3.163,75 euros pour le barème 301 et à 3.962,40 euros pour le barème 501.

3**Comment les enseignants accèdent-ils à la nomination ?**

Dans les deux Communautés, l'enseignant commence sa carrière comme temporaire et doit franchir plusieurs étapes, et notamment accumuler un nombre de jours d'ancienneté, avant de pouvoir accéder à la nomination. Et ce à condition qu'une place soit déclarée vacante.

Sous la précédente législature, le ministre flamand Ben Weyts (N-VA) a voulu stabiliser les jeunes enseignants plus rapidement en rendant la nomination possible après une année. « En contrepartie, il est possible de licencier plus vite », nuance Jorre Dewitte. Et, dans

les faits, la mesure semble avoir eu un effet limité. « Il n'y a pas beaucoup plus d'emplois disponibles pour la nomination. »

Côté francophone, la ministre Valérie Glatigny (MR) veut, elle aussi, stabiliser plus rapidement les enseignants. Son cabinet annonce pour 2027 la création d'un contrat à durée indéterminée accessible « dès l'entrée dans le métier ». Les contours du dispositif restent encore flous et le projet est vivement critiqué par le secteur.

4**Quelle ancienneté pour les enseignants de seconde carrière ?**

Face à la pénurie, les deux Communautés cherchent à attirer des travailleurs venus d'autres secteurs. En FWB, les enseignants de seconde carrière peuvent faire reconnaître jusqu'à dix années d'expérience. Cette valorisation n'est toutefois pas automatique. Le dispositif flamand de *zif-instroom* permet aussi, sous certaines conditions, de valoriser jusqu'à quinze ans d'ancienneté.

5**Quel accompagnement en début de carrière ?**

Une fois recruté, encore faut-il parvenir à rester dans le métier. En FWB, un enseignant sur trois quitte la profession dans les cinq ans. En Flandre, ils sont un sur quatre. Les deux Communautés ont donc développé des dispositifs pour accompagner les enseignants « débutants ». Dans la pratique, la réalité est très différente d'une école à l'autre.

La FWB prévoit un nouvel aménagement pour les débuts de carrière. À partir de la rentrée 2027-2028, les enseignants qui sont dans leur première année prêteront deux périodes de moins face aux élèves. Les périodes libérées pourront être consacrées à la préparation des cours, à la formation ou à un accompagnement spécifique. Pour les enseignants du secondaire supérieur, la mesure s'applique dès cette rentrée.

En Flandre, selon l'accord de gouvernement, les enseignants débutants pourraient dès cette rentrée être libérés jusqu'à concurrence de 20 % de leur charge d'enseignement. « La ministre de l'Enseignement (Zuhal Demir, N-VA) a toutefois élargi cette mesure pour une durée d'un an : les écoles peuvent également utiliser ces moyens à d'autres fins », précise Koen Van Kerkhoven.

6**Quels aménagements pour les profs en fin de carrière ?**

En FWB, les enseignants en fin de carrière auront, eux aussi, la possibilité de bénéficier d'un allègement de la charge « face classe ». En outre, le système des DPPR (disponibilité précédant la pension de retraite) permet de réduire sa charge de travail, voire de prendre une forme de préretraite.

En Flandre, les DPPR n'existent plus. A contrario, si le « pot maladie » est plafonné à un an en FWB, il ne l'est pas en Flandre. Le mécanisme permet d'accumuler les jours de congé de maladie non utilisés afin de conserver leur salaire à 100 % en cas d'absence prolongée.

Au final, les enseignants francophones et néerlandophones disposent de statuts assez proches. « En Flandre, comme en Wallonie, ils dénoncent une charge administrative trop lourde, qui se fait au détriment du pédagogique », constate Jorre Dewitte. Au contraire, avec le Pacte d'excellence, les francophones font face, depuis une dizaine d'années, à un nombre inédit de réformes. Les deux Communautés doivent en outre composer avec une pénurie d'enseignants, des dépenses supérieures aux recettes et une baisse du niveau des élèves.

financement Des différences entre les deux Régions

ALEXANDRE NOPPE (AVEC C.HN)

Le financement de l'enseignement, en Belgique, est déterminé par ce que l'on appelle la « clé élève ». Celle-ci est une dotation, distribuée directement aux Communautés sur la base des recettes du niveau fédéral. Le montant reçu par la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Flandre est « théoriquement équitable, car il se base sur le nombre d'élèves de 6 à 17 ans régulièrement inscrits dans l'enseignement de chaque Communauté. Ceci respecte le principe de "1 élève = 1 élève" », explique le chercheur en finances publiques à l'UNamur, Nicolas Nerinckx. Avec les évolutions de population, cette clé profite de plus en plus grandement à la Flandre, et ce constat devrait encore s'amplifier dans les prochaines années, selon les projections de population scolaire et académique.

Des deux côtés, le financement fédéral pour l'enseignement est insuffisant

Jorre de Witte
Secrétaire régional pour la CGSP Enseignement

”

Concrètement, en chiffres, la FWB possédait, selon les dernières données disponibles de l'administration, 885.705 élèves dans l'enseignement obligatoire en 2023-2024. Le budget total de l'enseignement, avec le non obligatoire donc, était de 10,68 milliards dans le dernier budget de la FWB. Soit 73 % du total des dépenses de la Communauté française. En Flandre, 1,2 million d'élèves fréquentent l'enseignement obligatoire (maternel, primaire et secondaire, donc). Le tout pour un budget global de 17 milliards d'euros, un peu plus de 25 % du budget total du gouvernement flamand. Un calcul rapide permet de se rendre compte que la différence de budget n'égale pas du tout la différence d'élèves.

Pas d'autonomie fiscale en FWB

Et cela s'explique, notamment, par les moyens de chacun de ces gouvernements. La Flandre, qui a fusionné le niveau régional et le niveau commu-

nautaire, opère dans un budget « globalisé », où l'enseignement est donc une compétence parmi de nombreuses autres, et dans une entité fédérée qui lève l'impôt. En Fédération Wallonie-Bruxelles, à l'inverse, l'enseignement est quasi monopolistique dans les compétences, certainement en termes de budget. Et avec son statut, la FWB ne peut pas lever l'impôt ni réclamer davantage de moyens au fédéral, et ne peut donc opérer uniquement que par économies en cas de dérapage budgétaire. La capacité d'action budgétaire de la ministre francophone de l'Education, Valérie Glatigny (MR), n'a donc rien à voir avec celle de sa collègue flamande, Zuhal Demir (N-VA). De quoi relancer, une nouvelle fois, le débat sur l'organisation institutionnelle francophone ?

Cela fait en tout cas dire à Jorre de Witte, secrétaire régional pour la CGSP Enseignement, que « des deux côtés, le financement fédéral pour l'enseignement est insuffisant. Les communautés doivent allonger un supplément de leur poche pour pouvoir fournir un enseignement de qualité, ce qui pose problème en ces temps de disette. Une solution serait alors un refinancement de cette enveloppe au niveau fédéral ». Pas sûr, toutefois, que ce soit pour demain, au vu des efforts budgétaires qu'envisagent le Premier ministre et le gouvernement Arizona à l'automne.

La capacité d'action budgétaire de la ministre francophone de l'Education, Valérie Glatigny (droite), n'est pas la même que sa comparse flamande, Zuhal Demir (gauche). © BELGA

départs Ces profs qui ont quitté l'enseignement francophone pour la Flandre

TÉMOIGNAGES

C.HN

Dès que les congés scolaires ont changé, je me suis dit que ça allait être compliqué de rester. » Nommée à titre définitif en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), Véronique Fontaine ne voulait pas quitter son école. Après quatorze ans comme professeure d'histoire en immersion à l'Ipes (Institut provincial d'enseignement secondaire) de Tubize, elle y avait ses habitudes, ses collègues et des élèves qu'elle avait vus grandir.

À la rentrée, elle enseignera pourtant en Flandre, où elle donnera le cours de français plutôt que celui d'histoire, pour lequel elle a étudié. En cause : un calendrier scolaire devenu trop difficile à concilier avec celui de son mari, enseignant en Flandre, et les vacances des enfants. « Si je pars, c'est vraiment à contrecœur », confie-t-elle. « J'ai versé beaucoup de larmes. »

Le poids du calendrier

Depuis 2022 et la réforme des rythmes scolaires en FWB, les élèves suivent une alternance de sept semaines de cours et deux semaines de congé, tandis que les vacances d'été ont été ramenées à six semaines. Si les congés de Noël restent alignés sur ceux de la Flandre, ce n'est pas le cas pour la Toussaint, Carnaval et Pâques. « Tant qu'on avait encore les vacances de Carnaval en commun, ça allait, parce que c'est le moment où l'on part au ski », raconte

Véronique. « Mais ce ne sera pas le cas l'an prochain. »

Si le phénomène reste difficile à quantifier, et sans doute marginal à l'échelle de la FWB, Véronique n'est pas la seule enseignante en immersion à quitter l'enseignement francophone. Après onze ans à l'Institut Saint-Boniface à Ixelles, Isabel Vandenbruaene a déjà franchi le pas. Cette professeure de sciences de 47 ans enseigne depuis quatre ans à Gand. « À l'époque, c'est un peu par hasard que j'ai commencé à Saint-Boniface », se souvient-elle. « Mon français n'était pas du tout aussi bon. » Mais très vite, elle se plaît dans cet environnement francophone : « Les gens étaient très agréables. J'avais beaucoup de liberté, les élèves étaient très motivés parce qu'ils avaient vraiment choisi l'immersion. »

Elle a finalement quitté l'établissement en raison du changement de calendrier. « J'y avais déjà pensé à cause du temps de trajet depuis mon domicile, mais ce n'était pas une raison suffisante pour partir. J'étais nommée, j'avais des copines. » Un choix difficile, qu'elle assume sans pour autant oublier son ancienne école : « Ça me manque encore de travailler à Saint-Boniface. »

Le calendrier n'est toutefois pas le seul élément qui peut pousser un enseignant à privilégier un système plutôt que l'autre. Katty Mertens, qui a enseigné dans les deux Communautés, pointe notamment l'organisation administrative et les conditions matérielles. « J'aime beaucoup l'enseignement néerlandophone, qui est mieux organisé », témoigne cette assistante sociale de formation. « En Flandre, le salaire est payé à temps, même si on commence le 20 du mois. Je trouve qu'on y bénéficie d'un meilleur accompagnement. Nous avons aussi droit à davantage de matériel scolaire. Il y a un peu moins qui sort de ma propre poche. »

Pour cette rentrée, Katty a donc décidé de ne plus partager son temps entre les deux systèmes. Elle donnera uniquement cours de religion catholique dans l'enseignement néerlandophone à Berchem-Sainte-Agathe. « À Bruxelles, il manque beaucoup d'enseignants qui parlent les deux langues. » Déjà plongée dans les préparatifs de sa rentrée, elle profite de son nouveau poste pour suivre une formation en langue des signes néerlandais.

La Libre BELGIQUE

